

# Actualités suisses en France

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **21 (1975)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Actualités suisses en france

### Le Carnet du Messager suisse

Madame Marguerite Mani et ses enfants, ont la douleur de vous faire part du décès de :

**Robert Mani**

survenu le 30 juin 1975.  
3, rue Léon-Delagrangé,  
75015 Paris

### Bernard Bellwald

Bernard Bellwald nous a quitté, le 2 juin, après quelques jours de maladie, à l'hôpital de Genève. Il était notre ami. Un journaliste qui meurt, c'est un fil qui casse, c'est un peu de la relation qu'il avait nouée entre l'évènement et le public qui s'interrompt, un moment, avant que d'autres la renouent.

Pour la « Feuille d'avis de Lausanne, puis pour « Vingt-quatre heures », également pour la radio romande, à Berne puis à Paris, Bernard Bellwald avait été un correspondant fidèle. Ce qu'il écrivait était toujours mesuré, sensible, généreux. On y sentait, entre les lignes, passer son cœur qui était grand.

Ce cœur, il avait su, il y a trois ans, lui donner le moyen de s'exprimer plus directement encore, en s'occupant des enfants du monde. Il avait été, en effet, appelé par l'U.N.I.C.E.F. pour diriger les relations de cet organisme avec la presse, la radio et la télévision.

A Paris, il avait assuré pendant plusieurs années la présidence de l'Association de la presse étrangère.

Bernard Bellwald était un honnête homme. En lui rendant ici hommage, nous lui associons

tous ceux qui lui ressemblent et que la plus injuste des morts ravit aux siens, à ses amis et à sa tâche. Bernard Bellwald avait quarante-cinq ans.

Nous pensons à Anne-Marie son épouse, à sa maman, à ses trois fils Nicolas, Grégoire, Antoine, et nous pleurons avec eux.

**Louis-Albert Zbinden**

### Liaisons Swissair entre la France et la Suisse

Les liaisons entre la France et la Suisse sont effectuées avec des DC-9-32 ou DC-9-40 et exceptionnellement avec des DC-8.

#### — Au départ de Paris

Tous les vols Swissair continuent à être assurés depuis l'Aérogare d'Orly-Ouest (départs et arrivées).

Chaque jour, Paris est relié, dans chaque sens :

— 6 fois (5 fois le samedi et le dimanche) à **Genève**, le 6<sup>o</sup> vol n'opérant cependant pas entre le 12 juillet et le 31 août ;

— 4 fois à **Zurich** (3 fois entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août) ;

— 2 fois à **Bâle / Mulhouse** (1 seule fois le dimanche).

A ces vols, sur lesquels il est possible de transporter du fret, il faut ajouter deux vols cargo hebdomadaires (jeudi et samedi) entre Paris et Zurich vv. exploités en DC-9 F « tout cargo ».

#### — Au départ de Nice

Swissair assure chaque jour un vol Nice-**Genève** vv. et un vol Nice-**Zurich** vv.

#### — Au départ de Marseille

Les liaisons entre Marseille

et **Genève** vv., qui fonctionnaient 5 fois par semaine deviennent quotidiennes.

### Vacances en Suisse pour de jeunes Marseillais

(A.T.S.) La colonie Arena (aide à la réinsertion des enfants et des adolescents), à Marseille, organise cette année également des vacances en Suisse pour 260 enfants des quartiers pauvres de la ville. Tous ces enfants sont arrivés dans notre pays. Les plus âgés d'entre eux passeront quatre semaines dans un camp à Boudry (NE), et les enfants âgés de quatre à sept ans resteront deux mois dans une famille d'accueil.

**DIMANCHE 5 OCTOBRE 1975**

à 12 h 30

Salle de l'O.N.S.T.

11 bis, rue Scribe, PARIS IX<sup>e</sup>

**UN DEJEUNER-SAUTERIE**

#### MENU :

Choucroute Bernoise  
Munster  
Tarte aux Mirabelles  
Sylvaner, Bière, Beaujolais  
Eau Minérale  
Café, Calvados.

#### Prix :

40 Frs tout compris  
20 Frs pour les enfants de moins de 14 ans.

Etant donné que les places sont limitées par la salle de l'O.N.S.T., les 100 premières inscriptions reçues et réglées seront retenues.

Les inscriptions n'ayant pu être satisfaites seront évidemment immédiatement remboursées.

En nous excusant de ne pouvoir faire mieux, nous vous engageons à nous retourner le plus tôt possible vos inscriptions accompagnées de votre règlement et,

En vous assurant que nous passerons un agréable après-midi, nous vous prions d'agréer, Bien Cher Compatriote et Ami, l'expression de nos sentiments bien dévoués.

**Le Comité**

#### CERCLE SUISSE ROMAND DE PARIS

Etant donné que seules les 100 premières inscriptions seront retenues, nous vous prions de nous retourner d'urgence cette inscription, accompagnée du règlement à :

M. René HOCHIN, 4, avenue Ingres,  
95400 ARNOUVILLE-LES-GONÈSSE

Monsieur .....

Madame .....

..... (1)  
accompagné de ..... personnes dont ..... enfants de moins de 14 ans,  
Participera au Déjeuner-Sauterie du 5 OCTOBRE 1975, 11 bis, rue Scribe à PARIS (IX<sup>e</sup>).

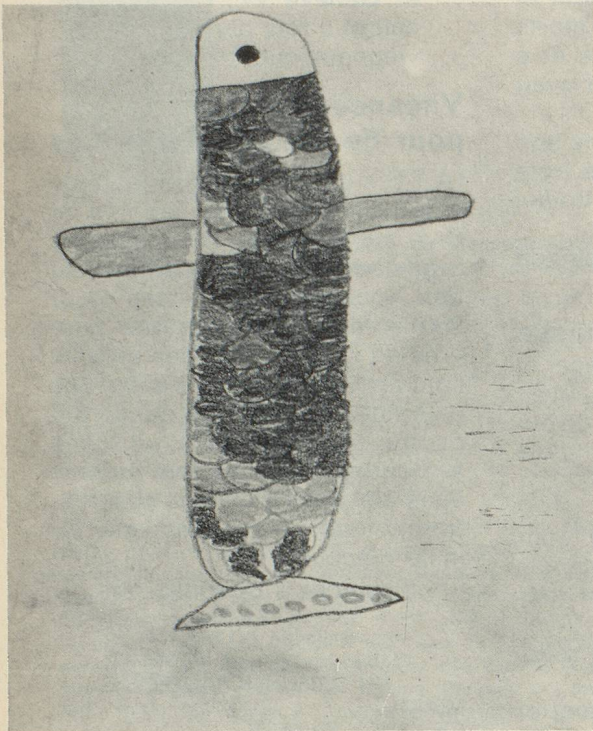
Ci-inclus (1) de Frs. .... en règlement.

Chèque

C.C.P.

**NOTA** : bien entendu, si mon inscription arrive trop tard, le règlement me sera renvoyé par retour.

(1) Rayer la mention inutile.



1<sup>er</sup> prix - 1<sup>re</sup> catégorie - Corinne Reichen (5 ans).

## CONCOURS DE DESSINS

Organisé par Caran d'Ache, sous le patronage du Messenger Suisse pour son XX<sup>e</sup> anniversaire, dans notre stand de la culture à Jouy-en-Josas, ce concours connut un réel succès si l'on songe au déluge de ce jour.

Dans un hangar, à la lumière des bougies, aux côtés des artistes et écrivains, 85 enfants ont pu dessiner leur animal préféré, thème du concours. Pour leur attribuer les beaux prix donnés par Caran d'Ache, nous les avons partagés en 4 catégories d'âge et c'est ainsi que 12 enfants ont remporté des prix dont nous publions les 1<sup>er</sup> prix de chaque catégorie.

### 1<sup>re</sup> catégorie

1<sup>er</sup> prix, Corinne Reichen ;  
2<sup>e</sup> prix, Anja Chenaux ;  
3<sup>e</sup> prix, Joseph Roland.

### 2<sup>e</sup> catégorie

1<sup>er</sup> prix, Emmanuel Le bihan ;  
2<sup>e</sup> prix, Caroline Romann ;  
3<sup>e</sup> prix, Christie Martelet.

### 3<sup>e</sup> catégorie

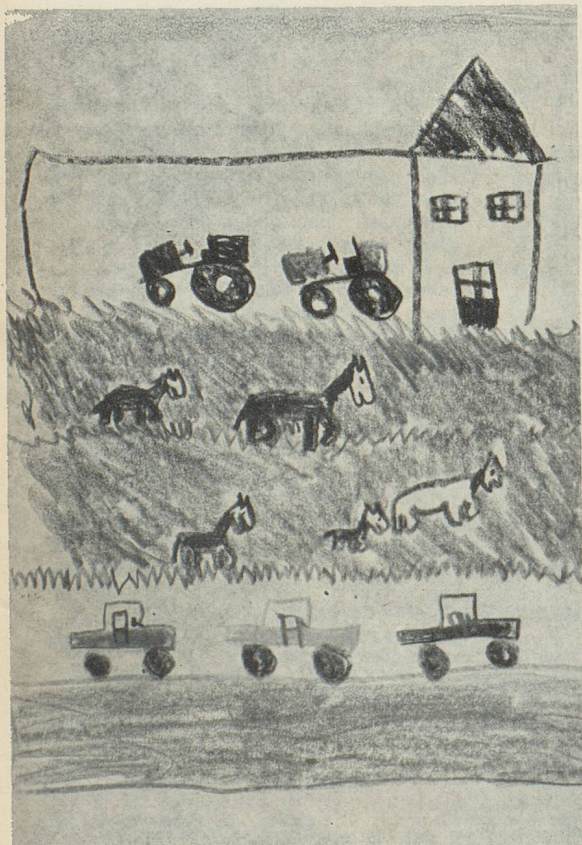
1<sup>er</sup> prix, Marc Anderson ;  
2<sup>e</sup> prix, Caroline Ammon ;  
3<sup>e</sup> prix, Sandrine Vogel.

### 4<sup>e</sup> catégorie

1<sup>er</sup> prix, Etienne Mamin ;  
2<sup>e</sup> prix, Olivier Vogel ;  
3<sup>e</sup> prix, Eléna Moro.  
1<sup>er</sup> prix ex-aequo, Tania Romann  
3<sup>e</sup> prix ex-aequo, Laurent Le bihan



1<sup>er</sup> prix - 4<sup>e</sup> catégorie - Etienne Mamin (12 ans 1/2).



1<sup>er</sup> prix ex-aequo - 3<sup>e</sup> catégorie - Tania Romann (8 ans).



1<sup>er</sup> prix - 2<sup>e</sup> catégorie - Emmanuel Le bihan (7 ans).

**22 juin  
Jouy-en-Josas  
commémoration  
de notre Fête Nationale**

Les cataractes du ciel étaient toutes grandes ouvertes sur les organisateurs et les Suisses courageux venus assister à la commémoration du 1<sup>er</sup> août ce 22 juin, dans le parc du Montcel, si beau même sous la pluie, que les familles Jeanrenaud et Berthier mettent toujours si généreusement à notre disposition. Il fallut improviser pour mettre à l'abri la Musique militaire du Locle et les autres participants : services religieux, partie officielle se dérouleront à l'intérieur de l'école du Montcel. Deux discours importants furent prononcés que vous lirez ci-après. Les jeux attirèrent petits et grands, mais hélas, les joies du pique-nique, de la détente au grand soleil furent bien compromises et c'est un peu l'oreille basse que chacun reprit le chemin de retour, notamment les organisateurs qui depuis des semaines avaient donné tant de leur temps et de leur travail pour que cette journée fut une réussite.

**Allocution  
de M. l'Ambassadeur  
Pierre Dupont**

Chers Compatriotes,  
Avant toute chose, il me tient à cœur d'évoquer, en cette journée, la figure d'un homme qui, tout au long des années, fut l'une des chevilles ouvrières de notre Fête Nationale. Je veux dire Carlo Baumann. Ce n'est pas sans émotion que je pense à lui aujourd'hui. Je le revois encore, l'an dernier, venant nous accueillir, ma femme et moi, avec sa gentillesse naturelle et sa spontanéité. Adressons une pensée émue à sa mémoire.  
Si, année après année, nous pouvons nous réunir pour commémorer la fondation de la Confédération, le mérite en revient à tous ceux qui, sans ménager ni leur temps ni leur peine, apportent avec enthousiasme leur précieuse collaboration à la préparation de cette fête. Je ne les citerai pas. Vous les connaissez tous. Qu'ils soient donc assurés de ma profonde gratitude.  
Quelle tristesse que le soleil n'ait pas

répondu à notre attente et que tant d'effort n'ait pas été couronné de tout le succès qu'il méritait. Je suis d'autant plus reconnaissant à ceux qui, bravant la pluie, sont présents ici aujourd'hui.

Notre gratitude va aussi à la famille Jeanrenaud, qui nous offre une hospitalité généreuse à l'Institut du Montcel. Permettez-moi enfin de saluer nos chers pensionnaires de la Maison suisse de Retraite, l'Amicale des Prisonniers de Guerre internés en Suisse, qui nous fait toujours l'amitié de se joindre à nous, et la Musique militaire du Locle, venue rehausser notre fête et lui donner un éclat particulier.

En ce jour anniversaire, je vous propose, si vous le voulez bien, de passer brièvement en revue les principaux problèmes de l'heure et d'en dégager les répercussions sur notre Pays et sur notre Communauté.

J'avais évoqué l'an dernier les turbulences auxquelles était soumise l'économie mondiale, les bouleversements que lui apportaient la détérioration du système monétaire, les graves conséquences d'une inflation généralisée aux effets pernicioseux et, enfin, la hausse des prix du pétrole et des autres matières premières.

Aujourd'hui, nous en percevons mieux les conséquences dommageables. Force nous est de constater qu'en dépit des efforts, le climat ne s'est pas amélioré. La récession économique actuelle est la plus profonde et probablement la plus longue que le monde ait connue depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Elle touche d'ailleurs tous les pays du fait de l'interdépendance toujours plus grande des économies. Ainsi, les difficultés des autres nous concernent au même titre que les nôtres propres ; les efforts de chacun pour les conjurer — pour enrayer l'inflation ou pour faire face au sous-emploi, par exemple — le sont au profit de tous. Mais la crise du monde actuel ne saurait être considérée uniquement comme le passage d'une simple perturbation. Elle est, d'une certaine manière, la prise de conscience d'un changement durable. Il nous appartient donc, face à cet état de chose, de faire en sorte que si changement il y a, celui-ci s'effectue pour le meilleur et non pour le pire. Certes, les motifs d'inquiétude quant à l'avenir du monde sont nombreux. Ainsi en est-il, par exemple, à long terme, de l'augmentation de la population du globe, de l'épuisement progressif des matières premières, en particulier de l'énergie indispensable au bien-être. Enfin, des soucis que peut causer la limitation de l'accroissement de la production agricole en raison de l'épuisement des surfaces cultivables.

S'il est bon de garder présentes à l'esprit de telles échéances, et naturellement de s'y préparer, il faut, pour l'instant, s'attaquer vigoureusement aux racines du mal. Ce que nous avons acquis ne peut être maintenu que par l'effort de tous. L'égoïsme n'est pas de saison. Nous devons au contraire mettre

en commun nos intérêts et tous ensemble restaurer l'ordre économique. Les difficultés actuelles une fois résolues, ou du moins aplanies, nous pourrions procéder à la révision qu'appelleront les échéances à long terme auxquelles j'ai fait allusion.

Comment notre pays a-t-il réagi dans les circonstances actuelles ?

En Suisse, le retournement de la conjoncture nous a fait passer d'une période de croissance, d'investissements élevés et de forte consommation, avec ses suites inflationnistes, à une période de décelération. Celle-ci a été même plus rapide que prévu. Elle a malheureusement créé un chômage, inconnu chez nous depuis la fin de la dernière guerre, mais dont le taux est encore modéré par rapport à d'autres pays, bien qu'il touche plus particulièrement certaines branches de notre économie. Comme il arrive souvent, les effets négatifs ont leur contrepartie. Cette récession a considérablement réduit notre taux d'inflation qui, après celui de la R.F.A., est actuellement un des plus bas d'Europe. En revanche, il en est résulté de très sérieuses conséquences pour les finances tant communales que cantonales et surtout fédérales. Afin de faire face à des dépenses encore décidées en période de haute conjoncture, notre Gouvernement ne disposait, du fait de l'évolution négative de la conjoncture et de la réduction des tarifs douaniers dans le cadre international, que de recettes inférieures aux prévisions. Pour pallier un déficit budgétaire largement supérieur au milliard de francs suisses, les autorités fédérales se sont vues obligées de faire voter de nouveaux impôts directs et indirects. Une modification de la Constitution étant nécessaire, le peuple fut consulté. Or, il rejeta assez massivement une première demande d'augmentation présentée en décembre dernier. Il estima sans doute que les efforts d'économie entrepris par le Conseil fédéral et les Chambres n'étaient pas suffisamment convaincants pour justifier l'appel à de nouvelles ressources. Le budget fut remis sur le chantier. Il est désormais inférieur de 800 millions à celui qui fut voté à la session parlementaire de décembre.

Le 8 juin, à l'exception d'une taxe sur le mazout, le peuple a autorisé le prélèvement d'impôts directs et indirects plus élevés. Bel exemple d'un pays qui confie à ses contribuables le soin de fixer eux-mêmes les impôts qu'ils paient, où la sagesse l'emporte sur l'opportunisme et les institutions démontrent qu'elles sont bien adaptées pour traverser les temps difficiles que nous connaissons ! Certes, en contrepartie de ces avantages, notre système politique offre quelques inconvénients, mais, somme toute, mineurs. Ainsi, les votations fréquentes entraînent-elles un taux de participation anormalement bas. Pourtant, notre peuple a l'avantage presque unique au monde d'être consulté sur ce qui le concerne et d'adopter lui-même les décisions qui l'obligent.

De plus, le dialogue entre lui et ses autorités est constant et probablement plus nourri qu'ailleurs. Le seul fait qu'il soit possible à une valeur inestimable. Il évite que ne s'installe l'incompréhension entre le pays réel et le pays légal. Il permet d'éviter les réactions extrémistes et centrifuges d'autant plus à redouter en période difficile.

Mais nos institutions ne sont nullement cristallisées. Elles permettent l'adaptation nécessaire de l'ordre juridique aux changements qui se produisent dans la société. Ainsi, au cours des trois dernières années, le droit de la famille et celui de la société anonyme ont été réformés, tandis qu'étaient améliorées les garanties pour la protection de la sphère individuelle des citoyens : recours de droit public et protection de la personne, par exemple. Une nouvelle loi sur l'organisation de l'administration a été élaborée et on a procédé à un nouvel examen de la répartition des tâches entre le pouvoir législatif et l'exécutif.

En même temps, une réforme du régime des droits politiques a été entreprise.

Elle concerne également nos communautés à l'étranger. En effet, pour donner suite à l'article 45 bis de la Constitution fédérale, notre Gouvernement vient de soumettre aux Chambres un projet de loi sur nos droits politiques en Suisse. Aux termes de celui-ci, tout Suisse de l'étranger pourra voter et élire, à condition de déposer son bulletin dans une urne en Suisse. Je sais que certains d'entre nous auraient souhaité aller plus loin, mais nos autorités ne l'ont pas estimé possible, tant pour des motifs de droit constitutionnel que de droit international.

Déjà l'an dernier, je l'ai rappelé, nous étions tous conscients qu'à une période de relative stabilité et d'évidente prospérité succédait peu à peu une période plus complexe, remplie d'aléas, aux échéances incertaines. Ce sentiment, que chacun de nous ressentait à la fois dans sa vie de tous les jours et au fond de lui-même, puisqu'à une situation économique difficile s'ajoutait une crise de civilisation, ce sentiment, dis-je, s'est trouvé confirmé au cours des mois suivants.

Quelle devrait être notre ligne de conduite dans de telles circonstances ? Il ne convient ni de dramatiser, ni de vouloir à tout prix se refuser à constater les dégradations de notre bien-être.

Ce n'est certes pas la première fois que le monde procède à une révision déchirante de son acquis et semble vouloir remettre en question tout ce qui, jusqu'alors, était le fondement même de la civilisation et sa raison d'être.

On sait qu'aux périodes de dépression succèdent des périodes de rénovation, mais il faut se garder de faire, comme certains le voudraient, table rase de ce que nous ont légué nos prédécesseurs

et bâtir alors sur le néant un nouveau mode de vie.

Qu'on le veuille ou pas, il est des règles de conduite qui ne nous ont pas été imposées, mais que nous avons choisies, après nous être enrichis d'une longue expérience. Il est salutaire que le monde change, qu'il s'adapte à l'évolution des idées, mais chaque changement, chaque modification doit trouver sa justification, à la fois, dans l'expérience du passé et dans un désir de mieux-être pour l'avenir.

Il n'est pas mauvais qu'un jour comme celui-là nous nous retrempons dans l'esprit de ceux à qui nous devons notre Patrie et que nous méditions sur leur expérience. Ces hommes sont aussi sortis des chemins battus. Ils ont innové, mais leurs motivations étaient profondes, puisqu'elles visaient l'existence même de leur pays. Ils ont voulu le changement et ils ont eu raison. Ils ont senti qu'en se repliant sur eux-mêmes, comme certains de nos compatriotes le souhaitent aujourd'hui, ils n'échapperaient pas à la sclérose qui guette tout groupe humain assez égoïste pour vouloir vivre sur sa substance. Ils sont donc entrés de plein pied dans le monde qui naissait à leurs yeux. Ils ont contribué à le former, sans perdre ni leur personnalité ni leurs qualités propres.

Nous devons nous en inspirer. Ne craignons pas l'air du grand large, mais n'abandonnons pas pour autant le rivage sur lequel nos prédécesseurs ont vécu. Nous devons être audacieux et mesurés, refuser les engouements passagers de la mode et rechercher tout ce qu'il pourrait y avoir de bon et de valable dans les tendances souvent contradictoires qui opposent les hommes de notre époque. Vouloir faire autre chose, mais mieux, tout en restant soi-même. Tel devrait être notre objectif.

Enfin, plus particulièrement, dans le cadre de notre Communauté, nous devons nous efforcer, plus que par le passé, de résoudre par nous-même nos problèmes. Nous ne pourrions le faire qu'en unissant nos forces et en appliquant, dans toute l'acceptation du terme, le noble principe de solidarité. Je ne saurais donc trop vous engager à appuyer les initiatives généreuses que des hommes de bonne volonté vous proposent pour aider les plus défavorisés d'entre nous. Vous démontrerez ainsi la vitalité de notre Communauté de Paris et par là même, vous serez digne de ceux qui, à l'époque, avaient su créer des institutions généreuses, dont la précieuse survie dépend en grande partie de votre appui. Je sais que je puis compter sur vous.

En terminant, adressons nos vœux à nos Autorités et, d'un même cœur et dans un même élan d'affection, unissons notre Patrie et la France qui nous accueille.

## Allocution du Président de la Fédération des Sociétés suisses de Paris

**M. Rodolphe de Planta**

MM. les Ambassadeurs,  
MM. les Présidents,  
Chers compatriotes de Suisse et de France,  
Et Chers amis français,

Une fois de plus, j'ai le privilège de vous souhaiter au nom de la Fédération des Sociétés suisses de Paris, une très cordiale bienvenue à l'occasion de la célébration de la Fête Nationale Suisse. Malheureusement le beau temps n'est pas des nôtres ; mais j'ai le plaisir de constater que les fidèles ne manquent pas.

J'aimerais tout de suite remercier les **Familles Jeanrenaud et Berthier** de leur générosité grâce à laquelle nous avons pu, cette année encore, organiser notre réunion dans les installations de l'École du Montcel.

Au nom de nous tous, je souhaite m'adresser à **M. l'Ambassadeur et à Madame P. Dupont** qui honorent notre manifestation de leur présence : nous leur exprimons notre profonde reconnaissance pour l'appui constant qu'ils accordent à toutes nos associations ainsi qu'aux particuliers de la Communauté Suisse de Paris.

Le Maire de la Ville de Jouy-en-Josas, **M. Jacques Toutain**, n'a malheureusement pas pu venir aujourd'hui. Il est, en effet, avec le Conseil Communal à Meckesheim, commune allemande qui est jumelée avec Jouy-en-Josas. M. Toutain vous transmet toutefois ses meilleurs messages et nous souhaite une bonne ambiance.

J'ai, comme toujours, le privilège de saluer respectueusement les drapeaux des Sociétés Suisses de Paris, ainsi que celui de **l'Amicale des Anciens Prisonniers de Guerre Internés en Suisse**, association qui nous fait si souvent l'honneur d'assister à nos manifestations. Notre fête a commencé par un culte œcuménique ce matin. Au nom de tous ceux qui y ont assisté, je remercie **MM. les Abbés Schilliger et Amweg**, ainsi que **M. le Pasteur Roux**, du message qu'ils nous ont communiqué.

Je tiens également à exprimer l'enthousiasme que nous ressentons quand la **Musique Militaire du Locle** prend en main la situation. Sa classe, que nous connaissons depuis fort longtemps, n'est égalée que par le charme de ses majorettes !

Finalement, je voudrais remercier les **organisateur**s de cette réunion, particuliers et associations. Grâce à leur ingéniosité ils ont, malgré la pluie, réussi à atteindre leur objectif qui est de nous rappeler notre attachement à la Suisse.

Chers compatriotes et amis, nous nous réunissons, une fois par an, pour commémorer une date importante dans l'histoire de notre pays.

C'est le moment de réfléchir un instant aux valeurs humaines qui ont permis à nos aïeux de sceller et par la suite de respecter le pacte du Grütli du 1<sup>er</sup> Août 1291.

C'est également le moment de se demander dans quelle mesure ces principes sont encore appliqués par notre peuple aujourd'hui.

En pensant aux hommes qui se sont liés par ce pacte, nous pouvons dégager une série de caractéristiques dont je n'évoquerai que quelques-unes aujourd'hui. Ces hommes étaient :

- enthousiastes,
- conscients des buts à atteindre, et
- persévérants.

Nos ancêtres d'Uri, Schwyz et Unterwald ont conclu un contrat dont les engagements devaient « durer à perpétuité ». Et ils y ont réussi ; car ils ont su passer la flamme aux générations ultérieures, fixer des buts réalistes et poursuivre leurs objectifs avec ténacité. Bien entendu, le pacte a été modifié, remplacé et modernisé au fil des temps. Mais l'esprit dans ses grandes lignes est resté. Il se retrouve dans notre Constitution et dans notre Législation. Il se retrouve aussi, dans le message du Président de la Confédération que nous venons d'entendre.

Il me paraît, en effet, que ce message reflète bien cet esprit tourné vers l'avenir, cette conscience des buts qui sont à atteindre et cette ténacité si nécessaire pour défendre les intérêts vitaux de notre nation.

Pour ce qui concerne les Suisses de l'étranger, et en l'occurrence ceux de la région parisienne, leur engagement personnel et leurs possibilités d'action se présentent d'une façon un peu particulière :

Nous sommes intégrés dans le contexte politique et social de notre pays d'accueil et ne sommes, en règle générale, pas appelés à intervenir sur ce plan là.

Mais nous faisons partie d'une communauté au sein de laquelle beaucoup d'actions personnelles sont possibles. Pour ce faire, il faut un certain enthousiasme, il faut se fixer son but, et puis il faut le poursuivre avec persévérance. En résumé, il faut s'inspirer de la mentalité des hommes du Grütli.

Je crois d'ailleurs que des exemples de ce genre d'attitude ne manquent pas :

Pensons aux compatriotes qui s'attaquent au problème de la modernisation de la **Maison Suisse de Retraite** et à l'extension de l'**Hôpital Suisse de Paris** pour essayer de créer un ensemble médico-social correspondant aux besoins actuels de notre communauté.

Pensons aux **Peintres, Sculpteurs et Architectes Suisses** ainsi qu'aux **écrivains et journalistes helvétiques** qui, du fait de leurs réalisations sur le plan de l'art et de l'esprit, sont de véritables am-

bassadeurs culturels de notre pays.

Pensons aux animateurs de la **Mission Catholique Suisse** et de la **Société Helvétique de Bienfaisance** qui s'occupent avec un dévouement exemplaire des personnes du 3<sup>e</sup> âge et des personnes dans le besoin.

Pensons à ceux qui s'occupent, au contraire, de la formation des jeunes, comme l'**Union Sportive Suisse** sur le plan sportif ou le **Cercle Commercial Suisse** sur le plan scolaire.

Pensons également aux responsables des publications de notre Communauté, tels que la « Revue Economique Franco-Suisse » de la **Chambre de Commerce Suisse en France** et le « **Messenger Suisse** » de la **Fédération des Sociétés Suisses de Paris** qui permettent à tant de personnes de mieux comprendre les problèmes du moment.

Comme vous le voyez, les exemples sont faciles à trouver !

Et nous sommes fiers que le dynamisme de nos associations ait fortement impressionné **M. Louis Guisan**, Conseiller aux Etats et Président de la **Commission des Suisses de l'étranger** à Berne, qui est venu à Paris au mois de mai pour se rendre compte de la vitalité de notre Communauté.

Malheureusement, certains se découragent trop vite en constatant des obstacles, financiers par exemple (ou météorologiques...), qui peuvent rendre l'action envisagée très difficile.

D'autres sont totalement indifférents à l'évolution de notre Communauté.

Au nom de la Fédération des Sociétés Suisses de Paris, j'invite les uns et les autres à revoir leur position et à s'inspirer des caractéristiques dégagées plus haut :

- **Participons**, seuls ou par le biais d'une association, aux activités de la Communauté Suisse de Paris ;
- **Prenons conscience des buts** qui sont assignés aux institutions suisses de notre région, et
- **Persistons** dans nos efforts !

Vive la Suisse et Vive la France !

### Convention de sécurité sociale avec la France

(A.T.S.) Le 3 juillet 1975, une convention de sécurité sociale entre la Suisse et la France a été signée par M. Cristoforo Motta, ministre plénipotentiaire et délégué du Conseil fédéral aux conventions de sécurité sociale, et par M. Bernard du Fournier, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de France en Suisse. Le nouvel accord se substituera, une fois entré en vigueur, à la convention sur l'assurance-vieillesse et survivants de 1949. Il se fonde sur le principe de l'égalité de traitement la plus complète possible

des ressortissants des deux états, et son champ d'application s'étendra à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité ainsi qu'à l'assurance contre les accidents professionnels et non professionnels et contre les maladies professionnelles, il contient également des dispositions concernant les allocations familiales et une réglementation facilitant le passage de l'assurance-maladie de l'un des états à celle de l'autre. Il stipule par ailleurs le libre transfert des rentes et pensions de l'assurance de l'un des pays dans l'autre et tient compte en particulier de la situation spéciale des frontaliers. La nouvelle convention entrera en vigueur après l'accomplissement des procédures constitutionnelles d'approbation requises dans chacun des états.

### La terre française attire les Suisses

(A.T.S.) Le nombre des exploitants agricoles suisses qui s'installent en France a augmenté en 1973, constate le ministère français de l'agriculture. C'est ainsi que quatre Suisses se sont établis sur 90 hectares dans le Haut-Rhin, qu'un autre a pris un élevage bovin de 135 hectares dans la Nièvre, qu'un autre encore s'est installé comme fermier sur 220 hectares dans l'Hérault.

En revanche, les achats de terres par des Suisses ont sensiblement diminué : 74 acquéreurs pour 220 hectares en 1973, contre 101 acquéreurs pour 363 hectares en 1972. Ces acheteurs ne sont que rarement des paysans ; deux agriculteurs suisses seulement ont acquis des domaines en France en 1973. Les autres acquéreurs sont des salariés, des membres de professions libérales, des sociétés. Les principaux achats des ressortissants suisses ont été faits dans le Haut-Rhin (42, dont 28 par des sociétés), en Haute-Savoie (trois, dont une société), dans l'Allier (un acheteur de 67 hectares) et dans le Var (un acheteur de 92 hectares).